

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1239 Décisions concernant les Services d'Etat

n° 1239

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

20 septembre 1962

Numéro JO

n° 9 du 30/09/1962

Date du numéro

30 septembre 1962

TEXTE INTÉGRAL

les restes mortels du Caporal Le Mevel Maurice. décédé à Djibouti le 12 juillet 1962 et se trouvant actuellement au dépôt de cette ville seront transférés au cimetière de Paimpol (Côtes du Nord). Les dépenses occasionnées par ce transfert seront à la charge du Budget de l'Etat (Budget des Armées, Affaires Outre-Mer, chap. 32-93, Transports du Personnel et Déplacements, art. 1er),